

LA FOURNÉE

Volume XII, n° 1 Septembre - décembre 2011

www.shrt.qc.ca

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA
RÉGION DE TERREBONNE
2070, rue Jacques-Cartier
Terrebonne, Québec, J6X 2T2
TÉLÉPHONE
(450) 492-5252
COURRIEL
INFO@SHRT.QC.CA

Protection du patrimoine terrebonnien :
actions récentes de la SHRT (À lire en page 3)

PATRIMOINE
Y a-t-il un avenir pour
l'édifice de la Moody,
rue Saint-Louis?
À lire en page 9.

AU SOMMAIRE

LES MOULINS DE TERREBONNE DURANT LA GUERRE DE SEPT ANS (1756-1763)

Si en Europe, la guerre de Sept Ans débuta officiellement en 1756, dans les colonies de l'Amérique du Nord, elle avait déjà cours depuis l'Affaire Jumonville survenue en 1754.

Suite à la page 4

MATHEW MOODY, FORGERON MANUFACTURIER DE MACHINES AGRICOLES (1811-1887)

Les Mackenzie, Oldham, Porteous et Fraser ont marqué Terrebonne dans la première moitié du XIXe siècle; dans la seconde moitié, Mathew Moody, forgeron manufacturier de machines agricoles, prit la relève. Avec lui, le bourg commercial de Terrebonne sembla se dessiner une vocation manufacturière. (Reprise d'un article paru dans la revue *Continuité*, numéro 60, printemps 1994; 49-50)

Suite à la page 7

PROGRAMME D'ACTIVITÉS AUTOMNE 2011

La Société d'histoire dévoile son programme de conférences de l'automne 2011. Pour la programmation complète, consulter le site internet <http://www.shrt.qc.ca/calendrier1112.html>



Excursion historique, 5 juin 2011: dépendance de la maison LeBer-Lemoyne (photo SHRT)



Manufacture Moody vers 1930 (photo SHRT)



Gérard Beaudet, urbaniste UdeM

NOTRE PROCHAINE CONFÉRENCE

Le jeudi 22 septembre
2011 à 19 h 30.

Tous les détails à la
page 10.



Excursion historique, 5 juin 2011 : Lieu historique national du Canada du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine (photo SHRT)



André Fontaine, administrateur de la SHRT

EXCURSION HISTORIQUE ANNUELLE

Une trentaine de personnes ont participé à l'excursion historique annuelle du 5 juin 2011. Le groupe a pu visiter le Lieu historique national du Canada du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine, le Centre historique des Sœurs Sainte-Anne et la maison LeBer-Lemoyne qui abrite le Musée de Lachine. L'excursion a été organisée par monsieur Richard Lagrange. En juin 2012, nous reprendrons l'excursion prévue à notre calendrier et qui a dû être annulée à la dernière minute pour des raisons techniques.

PROGRAMMATION 2011-2012

La première portion de la saison est placée sous le signe des arts : cinéma, musique et art sacré sous les feux de la rampe. Exceptionnellement, nous aurons deux conférences en septembre. La programmation a été officiellement lancée le 9 septembre lors d'une conférence de presse tenue dans le Salon rouge du Collège Saint-Sacrement. Nous profitons de l'occasion pour remercier comme il se doit, monsieur Luc Saint-Louis, directeur général de l'établissement

scolaire qui met gratuitement des locaux à la disposition de la Société d'histoire.

SONORISATION

Grâce à un don d'une valeur de 1800 \$, la SHRT disposera désormais d'un système de sonorisation mobile et autonome. Finis (du moins nous le souhaitons) les problèmes d'acoustique lors de conférences mensuelles. Un très grand merci à monsieur Simon Blouin, le généreux donateur.

DONATEURS

La Revue demeure le donateur principal de la SHRT pour la prochaine année. En plus d'un don en argent récurrent, La Revue assume les coûts d'impression de nos affiches promotionnelles et de la publication hebdomadaire de notre coupon d'abonnement dans son cahier *Nous*.

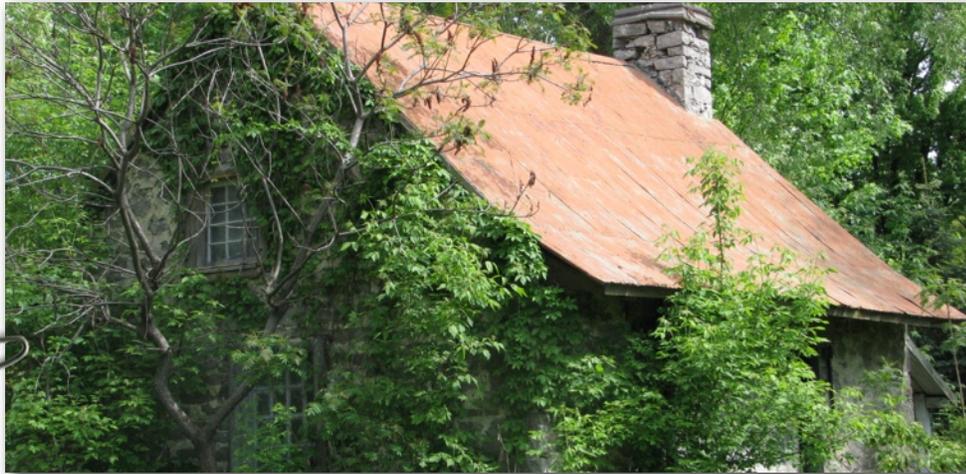
Par ailleurs, la firme d'aménagement paysager et de gestion des espaces verts LumiVert inc a aussi contribué au financement de la SHRT grâce à un don de 1000 \$. MM Éric Blouin et Boris McKale sont les propriétaires et administrateurs de l'entreprise ayant son siège social à Laval.

André Fontaine est né à Terrebonne en 1955, près de l'Île-des-Moulins, où il a œuvré dès le début des années 1980.

Il a assumé le poste de directeur de la Corporation de l'Île-des-Moulins de 1987 à 1989. Puis, de 1990 à 2005, il a dirigé les destinées de l'Île-des-Moulins pour le compte de la SODECT. À ce titre, il a supervisé la restauration de la vieille boulangerie construite par les marchands écossais vers 1800.

En 2005, il devenait agent de développement au sein de la SODAM pour le parc de l'Étang-du-Grand-Coteau.

Depuis 2008, il est administrateur de la SHRT et son représentant au sein du conseil d'administration de Tourisme des Moulins, à titre de 2^e vice-président.



La Bergeronne sur la côte de Terrebonne : site sous observation depuis juin 2011 (photo Geneviève de Pasquale)



Pic et pelle (détail); station Monk (STM)

PROTECTION DU PATRIMOINE TERREBONNIEN : ACTIONS RÉCENTES DE LA SHRT

En juin dernier, la Société d'histoire était alertée par une citoyenne du quartier et le conseiller municipal Daniel Poitras, de la vente de La Bergeronne (310, côte de Terrebonne) et de la menace de sa démolition imminente. Après investigation, la SHRT s'est adressée aux instances municipales afin de clarifier la situation. Les échanges avec les responsables du Service de l'aménagement du territoire ont porté fruit. Le 7 juillet dernier, monsieur Guy Daoust, adjoint à la direction, nous rassurait : *«Aucune demande de changement de zonage n'a été validée en date de ce jour par le comité exécutif. Le projet de construction de condominiums par le promoteur [...] n'a pas été sanctionné par la Ville. Nous avons clairement avisé le propriétaire que tous travaux exigent des validations municipales aux règlements édictés [...] La Direction de l'aménagement du territoire demeure vigilante face à d'éventuels ouvrages sur ce site.»* Ce dossier est à suivre. Par ailleurs, dans celui de la Bergerie du Chemin Saint-Charles (Lachenaie), les

propriétaires réfléchissent sur les suites à donner au jugement nettement défavorable qui a été rendu par la Cour supérieure du Québec. Ce jugement reconnaît les droits du demandeur sur une portion du terrain sur lequel est érigée la bergerie, qui pourrait être démolie ou déplacée un peu plus en retrait, ce qui en altérerait le cachet et exigerait des déboursés considérables. Madame Lacerte et monsieur Dupuy pourraient aussi envisager la possibilité d'aller en appel, ce qui serait très onéreux... Il n'y a pas eu de suite à la demande de citation.

Finalement, la SHRT se préoccupe du sort qui sera réservé au couvent des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, situé plus à l'est sur le chemin Saint-Charles.



La bergerie, sur le chemin Saint-Charles (photo La Revue)

Germain Berceron est né à Sainte-Perpétue-de-Nicolet en 1933. En 1960, il se découvrit une passion pour les arts et obtint par la suite une maîtrise de l'université de l'Indiana. Ses sculptures sont exposées un peu partout au Québec et au Canada : Terrebonne (Île-des-Moulins), Île-des-Sœurs, Montréal (métro, station Monk), Schefferville, Calgary et Vancouver.

Ses oeuvres furent présentées par la Galerie d'art de l'Île-des-Moulins en 1997. Monsieur Berceron est aujourd'hui très malade.

Les moulins de Terrebonne durant la Guerre de Sept Ans (1756-1763)

Suite de la page 1

LE CONTEXTE

En 1713, les traités d'Utrecht mettaient fin à la Guerre de Succession d'Espagne entre la Grande-Bretagne d'une part et d'autre part, la France et l'Espagne. Par le traité du 13 avril 1713, la France cédait à la Grande-Bretagne ses colonies de Terre-Neuve, l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, l'Acadie, le territoire de la baie d'Hudson, ainsi que l'île Saint-Christophe aux Antilles. Il ne restait plus à la France que le Canada, l'Isle Royale (Cap-Breton) et l'Isle Saint-Jean (Île-du-Prince-Édouard). Ces dernières servaient de base de pêche aux Français, qui continuaient la pêche de la morue dans les Grands Bancs, activité alors fort lucrative.

Jusqu'en 1744, la France et la Grande-Bretagne connurent une paix relative connue sous le nom de Paix de Trente Ans. Durant cette période, la colonie prospéra et la population, dans son ensemble, atteignit un niveau d'aisance matérielle qui fut compromis par les troubles liés à la Guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) puis à la Guerre de Sept Ans (1756-1763). Dès 1719, la France entreprit la construction de la forteresse de Louisbourg sur l'Isle Royale; elle n'était pas encore terminée lorsque les Anglais l'assiégèrent et la conquièrent pour la première fois en 1745. Elle fut restituée à la France en 1748 et reprise une seconde fois par les Anglais en 1758. Les murs d'enceinte de la forteresse furent alors démolis. C'est dans ce contexte de la Paix de Trente Ans et des guerres qui lui mirent un terme

que se déroula la grande aventure des moulins de Terrebonne.

SOUS LOUIS LEPAGE DE SAINTE-CLAIRE (1720-1745)

C'est en 1720 que le chanoine Louis Lepage de Sainte-Claire acquit la seigneurie de Terrebonne de François-Marie Bouat. Dès 1721, il entreprit la construction d'un premier moulin à farine et d'une scierie sur une jetée entre la terre ferme et l'îlet du moulin. Il délaissait ainsi le moulin construit par Lecomte-Dupré sur la côte de Terrebonne. Ce nouveau moulin en pierre ne comprenait que deux moulanges et mesurait 40 pieds sur 50. La scierie mesurait quant à elle 35 pieds de long sur 25 de large. En 1732, le moulin à farine comptait désormais trois moulanges, puis quatre en 1736. La maison du moulin comportait trois étages et mesurait 120 pieds de longueur sur 40 de largeur. Au rez-de-chaussée, elle logeait « quatre chambres de chacune 20 pieds en carré » qui contenaient les moulanges ; deux autres chambres de 16 pieds de large sur 24 pieds de long et deux autres de 11 pieds de large sur 16 pieds; au-dessus, trois greniers « l'un sur l'autre » de 70 pieds de long sur toute la largeur de la maison dont l'un contient un « grand bluteau neuf tournant par les meules garni de sa boîte » ; et enfin un autre grenier de 30 pieds de long sur 40 de large. De 1742 à 1765, le moulin ne comptait plus que trois moulanges et sa capacité de production n'augmenta pas.



Vision hypothétique en 1736 (source L'île des Moulins)

« En 1736, la maison des moulins comporte trois étages et mesure 120 pieds de long sur 40 de largeur. Au rez-de-chaussée, elle loge « quatre chambres de chacune 20 pieds en carré » qui contiennent les moulanges ; deux autres chambres de 16 pieds de large sur 24 pieds de long et deux autres de 11 pieds de large sur 16 pieds; au-dessus, trois greniers « l'un sur l'autre » de 70 pieds de long sur toute la largeur de la maison dont l'un contient un « grand bluteau neuf tournant par les meules garni de sa boîte » ; et enfin un autre grenier de 30 pieds de long sur 40 de large. »

Solange DeBlois (1995)

Louis Lepage s'endetta outre mesure pour investir dans la construction des moulins de Terrebonne. Il eut beaucoup de difficultés à récupérer sa mise et à rembourser ses créanciers, malgré la croissance des marchés d'exportation de blé et de farine, notamment vers Louisbourg et les Antilles. La concurrence d'autres moulins dans la région de Montréal n'y fut pas étrangère. Dès 1720, le Séminaire de Québec devint l'un des principaux fournisseurs de l'État en blé et farine grâce à ses moulins de l'île Jésus. Lepage tira tout de même son épingle du jeu mais ce ne fut pas suffisant. Vers 1730, la concurrence s'accrût avec la construction par les Sulpiciens d'un moulin sur l'île de la Visitation, à Sault-au-Récollet. Ce moulin était plus aisément accessible par voie d'eau que le moulin de Terrebonne. Entre 1733 et 1738, ces mêmes Sulpiciens érigèrent un barrage en maçonnerie sur la rivière l'Achigan et y construisirent un moulin dont le meunier François Simon dit Delorme, antérieurement de Terrebonne (1727-1733) puis de Lachenaie (1733-1737), devint le contremaître en 1738. Il l'était encore en 1741, lorsqu'il vendit finalement sa maison de Terrebonne au marchand de grains Pierre Papin de l'île Jésus [voir *La Fournée*, XI, 1 (sept.-nov. 2010) p. 5-6].

Criblé de dettes et poursuivi en justice par ses nombreux créanciers pour une somme de plus de 55 268[#], Louis Lepage dut se départir de la seigneurie de Terrebonne et de ses moulins en 1745. Louis de Chapt de Lacorne et son épouse Élizabeth de Ramezay en furent les acquéreurs pour la somme de 60 000[#].

SOUS LOUIS DE CHAPT DE LACORNE ET ELISABETH DE RAMEZAY (1745-1763)

En cette année 1745, la Guerre de Succession d'Autriche était bel et bien entamée, mettant fin à la longue période de paix. Les

Anglais conquéraient Louisbourg, fermant ainsi le principal débouché du blé et de la farine de la vallée laurentienne et de Terrebonne particulièrement. Toutefois, à partir de cette année-là, la demande militaire en vivres crût à une vitesse galopante et les moulins continuèrent d'approvisionner en blé et en farine les magasins du roi à Québec et à Montréal : 2996 minots furent livrés entre octobre 1746 et août 1747.

Par ailleurs, les autorités coloniales devaient assurer en toute priorité le ravitaillement des forts et de l'armée. C'est ainsi qu'à partir de 1749, l'intendant François Bigot resserra la réglementation de la circulation des denrées et monopolisa de plus en plus la production agricole allant jusqu'à utiliser l'armée pour engranger les récoltes. En 1756, la Guerre de Sept-Ans s'intensifia et l'intendant confia à Joseph-Michel Cadet le poste de munitionnaire du roi. Celui-ci avait pour fonction d'acheminer les fournitures dans les divers forts de la colonie, d'approvisionner l'armée et d'assurer la subsistance de la population. Cette même année, le munitionnaire du roi loua les moulins de Terrebonne (décembre 1756) et passa plusieurs marchés de livraison de vivres avec des marchands de la région : Michel Bourdon de Lavaltrie, Joseph Normandin de Boucherville et Charles Mathieu de Lachenaie. Au début de 1757, il engagea Jacques Perra, un marchand de Montréal, au titre de commis principal pour la gestion du moulin et des entrepôts de Terrebonne, les seuls situés en dehors de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal.

Dès le début de son mandat, Joseph-Michel Cadet mit à contribution son réseau d'entreposage et de transport des vivres. Les bâtiments de Terrebonne, tout comme ceux



Moulin du Sault-au-Récollet (photo Ville de Montréal)

« En 1726, une digue est construite afin de relier la rive à l'île de la Visitation.

C'est l'un des plus importants ouvrages de génie civil du Régime français [...] Des moulins à farine et à bois sont ensuite construits sur un terrain des Sulpiciens. D'autres moulins s'ajoutent pour les céréales et le cardage de la laine. On dit qu'il s'agit de l'un " des premiers sites proto-industriels " de Montréal, en fonction jusqu'en 1960. »

Héritage Montréal

du faubourg Sainte-Marie étaient sous la juridiction du bureau régional de Montréal et supervisés par Louis Penissault et François Maurin, deux des trois associés de Cadet. Jean Corpron, le troisième associé, avait la gestion des entrepôts de Québec. Le personnel des entrepôts du munitionnaire était composé de quelque 600 hommes dont 300 travaillaient à Québec, 250 à Montréal et une cinquantaine à Terrebonne, placés sous la responsabilité du commis principal (ou écrivain) Jacques Perra. Ils avaient la responsabilité des denrées, des marchandises, des matériaux et des articles variés depuis leur arrivée aux centres d'entreposage jusqu'à leur sortie. Ces hommes étaient regroupés en six métiers : journaliers, bûcherons, tonneliers, charrons, selliers et forgerons. Selon les données recueillies par l'historien André Côté (1996), les employés étaient logés, nourris, blanchis et recevaient un salaire, variable selon le métier et le statut de chacun, qui connut une augmentation moyenne de quelque 248 % entre 1757 et 1759. En 1763, le marchand Giraud Régimbal [voir *La Fournée*, XI, 4 (juin.-août. 2011) p. 7-9], qui aurait été engagé au titre de journalier à Terrebonne, déclarait avoir en main quelque 1417[#] en ordonnances et en réclamait le remboursement par le Trésor français. De Terrebonne, les vivres étaient acheminées par charrettes et par bateaux vers les entrepôts de Montréal et, de là, vers Sorel et les forts de la vallée du Richelieu et du lac Champlain jusqu'au fort Saint-Frédéric, ou encore vers Lachine et les forts des Grands Lacs et de la vallée de l'Ohio. Plus de 900 hommes furent affectés à l'ensemble de ces opérations d'envergure, dont 650 canotiers et 250 charretiers.

Le seigneur Lacorne tira quelques bénéfices – dont on n'a pas pu mesurer l'ampleur jusqu'à ce jour – de la location de ses

moulins et de ses entrepôts au munitionnaire Joseph-Michel Cadet, et aussi de son association avec le commis Jacques Perra (société créée en juin 1757), à qui il concéda un emplacement sur la rue Saint-François en 1759. Perra y fit construire une maison en pierre qui lui servit à la fois de logis et de bureau d'administration jusqu'en 1761.

CONCLUSION

Louis Lacorne mourut en avril 1762, laissant la seigneurie et les moulins de Terrebonne à sa veuve, Élisabeth de Ramezay, qui la conserva jusqu'en 1780. Jacques Perra perdit son épouse Thérèse Guy en 1760. Il se départit de sa maison de Montréal en 1763 et s'établit à Québec. En 1765, il loua sa maison de Terrebonne au chirurgien et marchand Charles

Porcheron dit Decombre, puis la vendit au marchand Charles Mathieu de Lachenaie en 1767. Joseph-Michel Cadet et François Bigot retournèrent en France où ils furent arrêtés et soumis à procès. L'un et l'autre furent reconnus coupables par les tribunaux royaux et condamnés pour corruption et fraude dans ce qu'il est désormais convenu d'appeler l'Affaire du Canada.

L'aventure française des moulins de Terrebonne prit fin lors de la signature du Traité de Paris en 1763. La France cédait la Nouvelle-France à la Grande-Bretagne...

Claude Blouin, historien



Maison Jacques Perra, 1759 (photo Le Revue)

Le 12 janvier 1759, Louis de Chapt de Lacorne concéda à Jacques Perra un emplacement situé sur la rue Saint-François, de 90 pieds de front sur 75 pieds de profondeur. Durant l'été qui suivit, ce dernier fit construire une maison d'esprit français qui comportait quelques caractéristiques du modèle québécois : elle était surélevée au-dessus du sol et on y accédait par un escalier comptant cinq marches. Son carré n'était pas tout à fait conforme aux normes : il se situait quelque part entre le carré parfait et le rectangle allongé, les façades (42 pieds) étant un peu plus longues que les murs pignons (32 pieds).

Mathew Moody, forgeron manufacturier de machines agricoles (1811-1887)

Suite de la page 1

LES DÉBUTS EN TERRE D'AMÉRIQUE

Les premières décennies du XIXe siècle ont été témoins de l'émigration massive d'Écossais, d'Anglais et d'Irlandais vers les colonies d'Amérique du Nord britannique. Les profonds bouleversements provoqués par la révolution industrielle et l'explosion démographique étaient les principales causes de cet exode. En trois ans à peine, soit de 1828 à 1830, 56 000 Britanniques traversèrent l'Atlantique dans l'espoir d'améliorer leur sort en terre d'Amérique. Parmi cette masse d'immigrants se trouvait Mathew Moody, un jeune apprenti forgeron âgé de 18 ans, originaire du Yorkshire, en Angleterre. Il s'établit d'abord à Sault-au-Récollet où, dans une boutique de forge, il fabriqua des haches.

FORGERON À TERREBONNE

En 1834, un an après avoir épousé Mary Kempley de Saint-François-de-Sales, sur l'île Jésus, Mathew Moody s'établit à Terrebonne, rue Saint-François. Il y avait acheté un emplacement et une forge du marchand François Coyteux. C'était le premier jalon d'une entreprise manufacturière qui deviendrait prospère.

Au début de la décennie 1840, Mathew Moody exploitait déjà une boutique de forge achalandée ; dès 1845, il la transforma en manufacture de « machine à battre le grain ». En 1851, l'établissement et les équipements étaient estimés à 1000 \$ et la valeur totale des 88 machines fabriquées atteignait 900 \$. Les installations de la rue

Saint-François sont vite devenues trop exigües pour répondre à la demande croissante d'un marché régional en expansion et dès 1853, Mathew Moody entreprenait la construction d'une nouvelle manufacture, sise à l'ouest de Terrebonne, sur la rive gauche de la rivière des Mille-Îles (près du pont de l'actuelle autoroute 25).

Rappelons qu'à la fin de la décennie 1830, l'agriculture au Québec manifestait les premiers signes de mécanisation. Entre 1840 et 1880 environ, la mécanisation des fermes québécoises passa par deux phases caractérisées par l'utilisation d'une machine particulière correspondant à une culture donnée. Ainsi, l'emploi des batteuses à grain, à partir de 1840, paraît nettement associé aux cultures céréalières (blé et avoine) encore dominantes dans la région de Québec. Par contre, les rateaux à cheval (autour de 1870) se retrouvaient davantage dans les zones de culture fourragère, c'est-à-dire surtout dans les Cantons-de-l'Est. Le progrès de l'entreprise de Mathew Moody a été étroitement lié à ces deux phases. Si, en 1851, Mathew Moody ne fabriquait pour ainsi dire que des batteuses à grain (74 unités sur 88 machines), dix ans plus tard, il avait grandement diversifié sa production et, sur 212 machines manufacturées, on comptait 60 rateaux à foin et 50 batteuses à grain.

En 1871, la production québécoise de machines agricoles était concentrée entre



Maple Hall construit en 1874 (photo SHRT)

« Maple Hall, résidence de Mathew Moody construite en 1874. À l'instar de nombreuses autres demeures bourgeoises, la maison se dresse en retrait de la rue Saint-Louis. Le parterre contribue à une mise en scène caractéristique de cette architecture. »

les mains d'une poignée d'entrepreneurs : 33,8 % des établissements dénombrés lors du recensement employaient 63,7 % de la main d'œuvre et fournissaient 81,9 % de la valeur des machines fabriquées. Les principaux manufacturiers se retrouvaient pour la plupart dans la région montréalaise. Mathew Moody se classait parmi les plus prospères, avec Charles-P. Rodier et John Smith qui exploitaient des établissements comparables.

UN HOMME D'AFFAIRES AGUERRI

À Terrebonne, Moody exploitait une manufacture de machines agricoles et une fonderie ; le capital fixe s'élevait à 10 000 \$ tandis que le capital flottant atteignait 36 200 \$. Moody employait 28 hommes. Il leur versait en salaire annuel la somme globale de 4800 \$, soit une moyenne individuelle approximative de 170 \$ par année. Une installation hydraulique actionnait les machines-outils; la fabrication de près de 400 machines et instruments aratoires avait requis 40 000 pièces de bois et 120 tonnes de fer, le tout estimé globalement à 5400 \$. La manufacture a rapporté en moyenne 40 000 \$ par année à son propriétaire.

Afin de stimuler et de promouvoir la vente de ses machines agricoles, Mathew Moody avait mis sur pied un réseau d'agents dépositaires. Il y en avait un notamment à Saint-Benoît (comté des Deux-Montagnes) et un autre à Montréal qui occupait un entrepôt sur Foundling Street, près du marché Sainte-Anne.

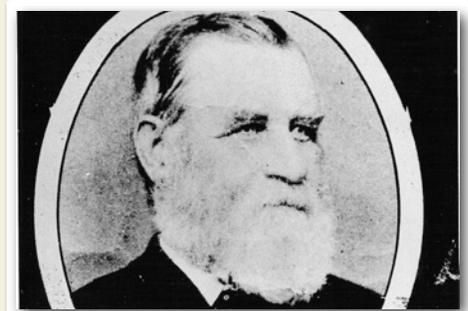
Au printemps de 1878, quelques années après avoir fait ériger Maple Hall, une magnifique résidence d'inspiration américaine, Mathew Moody se retirait des activités manufacturières, sans pour autant abandonner les affaires. Il cédait à ses fils John,

Mathew *jr* et Henry, respectivement agent d'affaires, menuisier et machiniste, l'entreprise qu'il exploitait depuis plus de 30 ans. Ces derniers créèrent alors une société sous la raison sociale de Matthew Moody & Sons, qui sera dissoute en 1904.

Bien que la fabrication de machines agricoles ait été l'activité prépondérante de Mathew Moody, il a quand même participé à quelques autres entreprises. En 1858, il souscrivait cinq actions de la Société de navigation de Terrebonne qui acquérait le bateau à vapeur du même nom pour faire la navette entre Terrebonne et le port de Montréal. En 1867, Moody tentait sans succès de mettre sur pied une manufacture de briques (briqueterie) ; huit ans plus tard, quelques artisans et marchands de Terrebonne reprenaient l'affaire avec son étroite collaboration. Finalement, en 1881, Mathew Moody s'associait avec son fils Mathias et un certain Ludger Ouellette dans l'exploitation d'une fabrique de beurre (beurrerie), sous la raison sociale Société Moody & Ouellette. En 1886, un peu avant sa mort, Mathew Moody léguait ses parts dans la société à son fils Mathias.

ENGAGÉ DANS LA COMMUNAUTÉ

Mathew Moody s'est grandement préoccupé du bien-être de la communauté anglaise de Terrebonne. Vers 1840, les démarches fructueuses de Moody auprès des autorités religieuses anglicanes de Montréal permettaient la fondation d'une paroisse qui, grâce aux dons de son généreux bienfaiteur, fit construire une première église, l'église Saint-Michael, sur la rue Saint-Louis, à

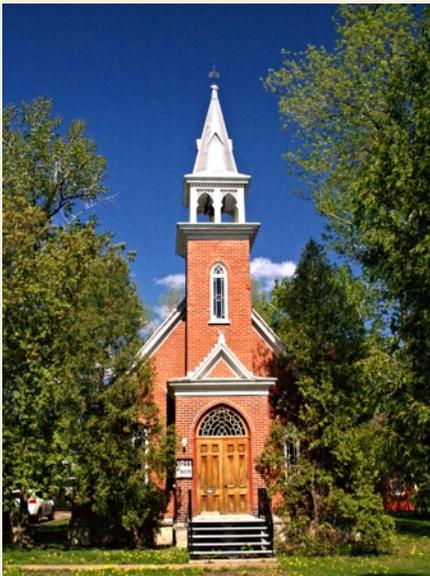


Mathew Moody, père, 1811-1887 (photo SHRT)

Mathew Moody était un jeune apprenti forgeron âgé de 18 ans, originaire du Yorkshire, en Angleterre. Il s'établit d'abord à Sault-au-Récollet où, dans une boutique où, dans une boutique de forge, il fabriquait des haches. En 1834, après avoir épousé Mary Kempley de Saint-François-de-Sales, Mathew Moody s'établit à Terrebonne, rue Saint-François. Il y avait acheté un emplacement et une forge du marchand François Coyteux. C'était le premier jalon d'une prospère entreprise manufacturière.

l'ouest du bourg. Plus tard, Moody obtenait pour sa communauté, la construction d'une école primaire, aux besoins de laquelle il a subvenu jusqu'à sa mort en 1887.

Claude Blouin, historien



Deuxième église St. Michael de Terrebonne. L'édifice a été désaffecté récemment et transformé en bureaux de services professionnels.

Note

Pour plus d'informations sur la carrière de Mathew Moody, on peut consulter mon mémoire de maîtrise disponible à la Bibliothèque de Terrebonne, à l'Îles-des-Moulins :

BLOUIN, Claude, *Matthew Moody, manufacturier de machines agricoles à Terrebonne, 1834-1887*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1978, vii-181 p., cartes, ill., tabl., ann.

Y a-t-il un avenir pour la manufacture Moody, rue Saint-Louis ?

L'édifice situé à l'est de la rue Saint-Louis, près de la voie ferrée, est le troisième et dernier bâtiment occupé par l'entreprise créée par Mathew Moody. Il a été construit au dernier quart du XIX^e siècle. C'est un des derniers témoins du passé industriel de Terrebonne. La petite histoire veut qu'à la suite de l'incendie majeur qui détruisit complètement les installations en bois à l'ouest de ville, les Moody aient eu l'intention de «délocaliser» leur entreprise et de quitter Terrebonne.

Le 8 mars 1882, un conseiller proposa «qu'il soit résolu, dans le but d'encourager l'exploitation manufacturière actuellement exercée par messieurs Matthew Moody & Sons, d'exonérer la propriété des dits Matthew Moody & Sons, occupée par eux comme manufacture, de toute cotisation pendant la période de deux ans à compter d'aujourd'hui». Ce fut la première concession faite à une manufacture de Terrebonne. D'autres demandes parviendront par la suite au conseil ; toutes ne furent pas acceptées car plusieurs s'avéraient une aventure trop coûteuse.

Les pressions des élus municipaux



amenèrent donc les Moody à demeurer à Terrebonne. Ils s'installèrent alors dans l'est de la ville, afin de bénéficier des avantages de la voie ferrée. Ils firent construire un magnifique bâtiment en brique dont les fenêtres cintrées du rez-de-chaussée, la corniche à encorbellement et la tourelle soulignent la partie de l'édifice qui était vouée à l'administration (photo ci-dessus – SHRT, fonds Aimé Despatis).

Aujourd'hui, l'édifice est laissé à l'abandon, couvert de «tags» et de graffitis. A-t-il un avenir autre que celui de tomber sous le pic des démolisseurs afin de faire place à des unités de condominium ?

Claude Blouin, historien

La Société d'histoire dévoile son calendrier d'activités de l'automne 2011

LA PREMIÈRE PORTION DE LA SAISON EST PLACÉE SOUS LE SIGNE DES ARTS :
CINÉMA, MUSIQUE ET ART SACRÉ SOUS LES FEUX DE LA RAMPE.

Jeudi 22 septembre 2011 : **Ciné-conférence *La folle entreprise, sur les pas de Jeanne Mance***, par Annabel Loyola, cinéaste documentariste
19h30, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.

Fascinée par le destin singulier de Jeanne Mance, la cinéaste décide de partir à la recherche des motivations qui ont poussé une femme du XVII^e siècle à partir vers l'inconnu et à se dépasser dans un contexte hostile pour fonder une ville il y a plus de trois siècles. Des images actuelles aux centres d'archives, de la musique baroque et des bruitages d'époque mêlés aux sonorités contemporaines, le film jette un pont entre le passé et le présent.

Jeudi 29 septembre 2011 : **Conférence-concert *L'épopée musicale du Québec ancien*** par Louise Courville, musicologue et flûtiste
19h30, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.

Fondé il y a plus de 25 ans par la musicologue Louise Courville, l'Ensemble Nouvelle-France se consacre depuis ses débuts à la recherche et à la diffusion de la musique historique du Québec à partir de manuscrits et de documents d'archives. Il s'agit du seul ensemble musical du Québec à s'être engagé dans une telle mission. À ce jour, l'Ensemble a donné plus de trois mille concerts et conférences-concerts au Québec, au Canada, aux États-Unis et en Europe.

Jeudi 27 octobre 2011 : ***L'atelier des Écores et le sculpteur François Dugal***, par Joanne Chagnon, historienne de l'art
19h30, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.

La conférence se divise en deux parties. La première est consacrée à l'atelier des Écores, à Saint-Vincent-de-Paul; la seconde est réservée aux frères Olivier et François Dugal, sculpteurs qui résidèrent à Terrebonne. C'est la carrière de François Dugal qui est plus particulièrement intéressante. Le décor intérieur de l'église de La Présentation et le chandelier pascal de Sainte-Rose comptent parmi les plus beaux exemples du travail de l'artiste.

LA FOLLE ENTREPRISE SUR LES PAS DE JEANNE MANCE

UN FILM DE
ANNABEL LOYOLA



Jeanne Mance, co-fondatrice de Ville-Marie



Annabel Loyola cinéaste documentariste

Références

Les moulins de Terrebonne durant la Guerre de Sept Ans (1756-1763), p. 4

Dictionnaire biographique du Canada en ligne <http://www.biographi.ca/009004-100.01-f.php>

BLOUIN, Claude, *La maison Jacques Perra Terrebonne*, Terrebonne, Société d'histoire de la région de Terrebonne, coll. «Notre patrimoine régional, n° 1», 1979, 16 p.

CÔTÉ, André, «L'affaire du Canada (1761-1763)», *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, 83, 2005 : 10-14.

CÔTÉ, André, *Joseph-Michel Cadet 1719-1781. Négociant et munitionnaire du roi en Nouvelle-France*, Sillery, Septentrion, 1996, 400 p.

DE BLOIS, Solange, *Possibilités et limites d'une entreprise seigneuriale : les moulins de Terrebonne, 1720-1775*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1995, 184 p.

DECHÊNE, Louise, *Le partage des subsistances au Canada sous le régime français*, Montréal, Boréal, 1994, 289 p.

MASSON, Henri, *La seigneurie de Terrebonne sous le Régime français*, s.l., s. é., 1982, 205 p.

Mathew Moody, forgeron manufacturier de machines agricoles (1811-1887), p. 7

Dictionnaire biographique du Canada en ligne <http://www.biographi.ca/009004-100.01-f.php>

Terrebonne, une municipalité et son histoire en ligne, <http://terrebonne.connexion-lanaudiere.ca>

BLOUIN, Claude, «Matthew Moody, manufacturier de machines agricoles à Terrebonne (1811-1887)», *Continuité Le patrimoine en perspective*, 60, printemps 1994; 49-50.

BLOUIN, Claude, *Matthew Moody, manufacturier de machines agricoles à Terrebonne, 1834-1887*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1978, vii-181 p.

BLOUIN, Claude, «La mécanisation de l'agriculture entre 1830 et 1890» dans Normand, Séguin *Agriculture et colonisation au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1980, p. 93-111.

Donateurs

